Docusign Envelope ID: 9000B8A0-C31E-48E8-B787-6610271FAA36

SCM CIMO
Société civile de moyens au capital de 7 520 euros
Siège social : 24 rue des Perreyeux, Bâtiment A - 49800 TRELAZE
332 010 529 RCS ANGERS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 28 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le vingt-huit juillet,
A 14h10,

La Société SEL GRAAL, Société d'exercice libéral par actions simplifiée au capital de 18 002,20 euros, ayant son siège social 24 rue des Perreyeux, Bâtiment A - 49800 TRELAZE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 814 705 604 RCS ANGERS, représentée par Monsieur Dana DARABI en sa qualité de Président,

Propriétaire de la totalité des 470 parts sociales de 16 euros composant le capital social de la Société CIMO,

Associée Unique de ladite Société,

A pris les décisions suivantes :

- Démission du Docteur Rébecca COUSIN née JOURJON,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associée Unique prend acte de la démission du Docteur Rébecca COUSIN née JOURJON de ses fonctions de gérante, à compter de ce jour, et décide qu'il n'y a pas lieu de procéder à son remplacement

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

* * *

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associée Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Pour la société SEL GRAAL
Associée Unique
Monsieur Dana DARABI

DocuSigned by:
97CBE6F4261D445...